

Bachelier : agrégé de l'enseignement secondaire inférieur orientation sciences : biologie, chimie, physique

HELHa Braine-le-Comte Rue des Postes 101 7090 BRAINE-LE-COMTE Tél : +32 (0) 67 55 47 37 Fax : +32 (0) 67 55 47 38 Mail : peda.braine@helha.be
HELHa Leuze-en-Hainaut Tour Saint-Pierre 9 7900 LEUZE-EN-HAINAUT Tél : +32 (0) 69 67 21 00 Fax : +32 (0) 69 67 21 05 Mail : peda.leuze@helha.be
HELHa Loverval Place Maurice Brasseur 6 6280 LOVERVAL Tél : +32 (0) 71 43 82 11 Fax : +32 (0) 71 47 28 19 Mail : peda.loverval@helha.be

1. Identification de l'Unité d'Enseignement

UE 02 Initiation à la recherche et à la communication 1			
Code	PEGN1B02SN	Caractère	Obligatoire
Bloc	1B	Quadrimestre(s)	Q1Q2
Crédits ECTS	6 C	Volume horaire	75 h
Coordonnées des responsables et des intervenants dans l'UE	<p><u>HELHa Braine-le-Comte</u> Raphaël VANTOMME (raphael.vantomme@helha.be) Sabine DRUART (sabine.druart@helha.be)</p> <p><u>HELHa Leuze-en-Hainaut</u> Benoît WAUTELET (benoit.wautelet@helha.be) Séverine MULLER (severine.muller@helha.be) Françoise MERLIN (francoise.merlin@helha.be) Chantal LECOLIER (chantal.lecolier@helha.be)</p> <p><u>HELHa Loverval</u> Hélène LEFEVRE (helene.lefevre@helha.be) Nathalie DASSONVILLE (nathalie.dassonville@helha.be) Philippe ALARY (philippe.alary@helha.be)</p>		
Coefficient de pondération	60		
Cycle et niveau du Cadre Francophone de Certification	bachelier / niveau 6 du CFC		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

2. Présentation

Introduction

Néant

Contribution au profil d'enseignement (cf. référentiel de compétences)

Cette Unité d'Enseignement contribue au développement des compétences et capacités suivantes :

- Compétence 1 **Communiquer de manière adéquate dans la langue d'enseignement dans les divers contextes liés à la profession**
- 1.1 Maîtriser la langue orale et écrite, tant du point de vue normatif que discursif
 - 1.2 Utiliser la complémentarité du langage verbal et du non verbal
 - 1.3 Adapter ses interventions orales et/ou écrites aux différentes situations
- Compétence 4 **Entretenir un rapport critique et autonome avec le savoir scientifique et oser innover**
- 4.1 Adopter une attitude de recherche et de curiosité intellectuelle
 - 4.5 Apprécier la qualité des documents pédagogiques (manuels scolaires et livres du professeur associés, ressources documentaires, logiciels d'enseignement...)

Acquis d'apprentissage visés

- I. Au terme de l'U.E., l'étudiant sera capable de rédiger un texte avec ou sans outils de référence, comportant le niveau attendu de graphies correctes.
- II.

- II. Au terme de l'U.E., l'étudiant sera capable d'appliquer à bon escient et/ou de justifier les notions travaillées.
- III. Au terme de l'U.E., l'étudiant sera capable, à l'écrit ou à l'oral, de lire, de comprendre, d'expliquer, d'interpréter, de résumer et/ou de dire un texte de manière appropriée.
- IV. Au terme de l'U.E., l'étudiant sera capable de s'exprimer de manière compréhensible, organisée, cohérente et adaptée à la situation de communication.
- V. Au terme de l'U.E., l'étudiant sera capable d'élaborer la mise en page cohérente d'un texte avec ou sans illustrations, à l'aide de l'outil informatique et selon une démarche rigoureuse et adéquate.
- VI. Au terme de l'U.E., l'étudiant sera capable d'utiliser certaines fonctionnalités du traitement de texte, et/ou tableur et/ou logiciel de présentation.
- VII. Au terme de l'U.E., l'étudiant sera capable de rechercher des documents avec un outil de recherche ; de rédiger des références bibliographiques selon un modèle imposé ; d'identifier une situation de plagiat et de proposer des solutions pour l'éviter.
- VIII. Au terme de l'U.E., l'étudiant sera capable de réaliser la critique externe d'un document.

Liens avec d'autres UE

Prérequis pour cette UE : aucun
 Corequis pour cette UE : aucun

3. Description des activités d'apprentissage

Cette unité d'enseignement comprend les activités d'apprentissage suivantes :

PEGN1B02SNA	Maitrise orale et écrite de la langue française	45 h / 4 C
PEGN1B02SNB	Utilisation de l'ordinateur et apport des médias et des TIC en enseignement	15 h / 1 C
PEGN1B02SNC	Initiation à la recherche, notions d'épistémologie des disciplines, préparation au TFE	15 h / 1 C

Les descriptions détaillées des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

4. Modalités d'évaluation

Les 60 points attribués dans cette UE sont répartis entre les différentes activités de la manière suivante :

PEGN1B02SNA	Maitrise orale et écrite de la langue française	40
PEGN1B02SNB	Utilisation de l'ordinateur et apport des médias et des TIC en enseignement	10
PEGN1B02SNC	Initiation à la recherche, notions d'épistémologie des disciplines, préparation au TFE	10

Les formes d'évaluation et les dispositions complémentaires particulières des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

Dispositions complémentaires relatives à l'UE

Néant.

Référence au REE

Toute modification éventuelle en cours d'année ne peut se faire qu'exceptionnellement et en accord avec le Directeur de Catégorie ou son délégué et notifiée par écrit aux étudiants (article 10 du Règlement des études).

Bachelier : agrégé de l'enseignement secondaire inférieur orientation sciences : biologie, chimie, physique

HELHa Loverval Place Maurice Brasseur 6 6280 LOVERVAL
Tél : +32 (0) 71 43 82 11 Fax : +32 (0) 71 47 28 19 Mail : peda.loverval@helha.be

1. Identification de l'activité d'apprentissage

Maîtrise orale et écrite de la langue française			
Code	13_PEGN1B02SNA	Caractère	Obligatoire
Bloc	1B	Quadrimestre(s)	Q1Q2
Crédits ECTS	4 C	Volume horaire	45 h
Coordonnées du Titulaire de l'activité et des intervenants	Nathalie DASSONVILLE (nathalie.dassonville@helha.be)		
Coefficient de pondération	40		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

2. Présentation

Introduction

Le cours a pour but d'amener l'étudiant à diagnostiquer et à développer de façon autonome ses compétences de maîtrise de la langue orale et écrite en vue d'accroître ses chances de réussite des études supérieures et de préparer au mieux sa future insertion socioprofessionnelle.

Objectifs / Acquis d'apprentissage

1. L'étudiant sera capable de gérer les paramètres de la communication écrite et orale : déterminer le but et les enjeux de la production écrite/orale et prendre en compte les caractéristiques du destinataire.
2. L'étudiant sera capable de planifier son écrit à l'aide de brouillon(s), notes, corrections intermédiaires, ...
3. L'étudiant sera capable d'écrire des phrases fluides et claires sans fautes syntaxiques.
4. L'étudiant sera capable de structurer un texte à l'aide de paragraphes
5. L'étudiant sera capable de rédiger un texte explicatif conforme aux caractéristiques morphologiques du type de texte.
6. L'étudiant sera capable de diagnostiquer ses types d'écarts à la norme, de se corriger et de justifier ses erreurs à l'aide d'outils.
7. L'étudiant sera capable de corriger un texte présentant des fautes d'orthographe (avec/sans outils).
8. L'étudiant sera capable de trouver des outils efficaces pour améliorer ses écrits : exercices supplémentaires, tests en ligne, ...
9. L'étudiant sera capable de s'exprimer oralement devant un public en mobilisant le corps, la voix, le langage.

3. Description des activités d'apprentissage

Contenu

Le cours de maîtrise de la langue sera divisé en 2 parties :

- Partie écrite (30h) / Q1
- Partie orale (15) / Q2

La partie écrite (30h) /Q1

La partie écrite sera consacrée à la production de textes diversifiés. Les brouillons constitueront des jalons pour la rédaction experte ultérieure. Ceux-ci serviront de traces essentielles à la construction de savoirs. Le processus permettra à l'étudiant de mener une réflexion personnelle sur son rapport à l'écrit et de trouver des ressources

ciblées à ses difficultés.

Partie orale (15h) /Q2

Cette partie sera consacrée à l'expression orale. A travers des jeux empruntés au training d'acteurs, l'étudiant explorera les potentialités de sa voix, de son corps et de la prise de parole.

Démarches d'apprentissage

Partie écrite

La méthodologie se veut participative. Elle s'apparente aux ateliers d'écriture : en cours, déclencheurs, temps d'écriture, moments de lecture en petits groupes, commentaires du groupe de pairs et relances pour la ré-écriture (travail à domicile). Chaque étudiant sera amené à s'interroger sur ses stratégies mises en place à l'écrit, à identifier ses difficultés et à trouver des outils efficaces pour y remédier. Des ateliers ponctuels seront mis en place pour travailler en petits groupes les difficultés rencontrées : rappel de règles orthographiques et grammaticales, recherche de vocabulaire, structuration du texte en paragraphes...

Nous attirons l'attention de l'étudiant sur le processus du dispositif qui nécessitera une régularité de l'étudiant aux cours.

Partie orale

La démarche se veut participative. Le cours propose des travaux pratiques où l'étudiant sera tour à tour « acteur » et « observateur ».

Dispositifs d'aide à la réussite

Partie écrite

L'étudiant aura l'occasion de produire des textes intermédiaires avant le texte final. Nous misons sur le travail en étapes (de la planification à la mise en forme du texte).

Partie orale

Les feeds-backs personnalisés ainsi que le processus d'essai-erreur permettront à chaque étudiant d'évoluer à son rythme.

Ouvrages de référence

Partie écrite

- « Apprendre à rédiger » de Pascale Matteï
- Syllabus de M. Triempont et M. Lefèvre
- Bescherelle
- Le grevisse
- Anti-fautes

Partie orale

- « Le corps poétique » de J. Lecoq
- « Le livre des exercices à l'usage des acteurs » de P. Pezin

Supports

Notes dactylographiées, notes personnelles, grammaire, exercices en ligne (ccdmd.qc.ca, amélioration du français)

4. Modalités d'évaluation

Principe

L'unité d'enseignement est évaluée au moyen d'une évaluation en janvier et en juin et d'une épreuve intégrée supplémentaire en fin d'année. La cote finale est établie grâce à l'évaluation de l'acquisition de 15 critères répartis proportionnellement à la charge de chacun des cours dispensés et aux pourcentages prédéfinis.

Pour réussir l'unité, l'étudiant doit acquérir au minimum 10 critères sur 15 selon la répartition suivante :

- 2 critères en TIC,
- 2 critères en recherche,
- 6 critères en MLF.

Si l'étudiant n'a pas acquis suffisamment de critères, l'UE sera non validée (NV).

Attention, l'épreuve intégrée doit impérativement être rendue en version informatique pour le cours de TIC et en version papier pour les cours de Recherche et de Maitrise pour la date et l'heure communiquées au cours, selon les modalités données par les enseignants. Un retard ou une non-présentation de l'épreuve intégrée entraîne un PP pour l'activité d'apprentissage et donc pour la globalité de l'UE.

Pour maîtrise de la langue, les étudiants présenteront en janvier un examen écrit et un examen oral et écrit en juin en lien avec l'épreuve intégrée. Les étudiants n'ayant pas acquis le nombre de critères nécessaires (5 critères sur 8) et une moyenne satisfaisante seront obligés de repasser l'épreuve de janvier en juin. Les autres sont libres de la repasser s'ils le souhaitent. L'épreuve intégrée et l'oral devront être présentés par tous les étudiants en juin. Pour la seconde session, l'étudiant présentera la totalité des épreuves (examen écrit, oral et épreuve intégrée).

Une épreuve est complète si toutes les évaluations (exemple: travail écrit, examen oral et/ou examen écrit de chacun des évaluateurs) hors travail journalier (TJ) sont présentées. L'indication PP ou PR apparaîtra à l'UE si l'épreuve est incomplète.

Pondérations

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière						
Période d'évaluation						

La pondération de cette activité d'apprentissage au sein de l'UE dont elle fait partie vaut 40

Dispositions complémentaires

En cas de seconde session, l'épreuve intégrative doit être remise en version papier pour le premier jour de la session d'examens. Cette épreuve intégrative fera à nouveau l'objet d'une présentation orale avec support (tablette) lors de la seconde session (évaluée en Maitrise de la langue et en TIC).

Dispositions relatives aux dispenses :

- si l'étudiant a validé l'A.A. "Maitrise de la langue" et l'A.A. "TIC" mais doit présenter l'A.A. "Recherche", il est tenu de rendre l'épreuve intégrative en version papier à la date fixée par l'enseignant du cours concerné.
- si l'étudiant a validé l'A.A. "Maitrise de la langue" et l'A.A. "Recherche" mais doit présenter l'A.A. "TIC", il est tenu de présenter les évaluations prévues par l'enseignant mais pas l'épreuve intégrative.
- si l'étudiant a validé l'A.A. "Recherche" et l'A.A. "TIC" mais doit présenter l'A.A. "Maitrise de la langue", il est tenu de rendre l'épreuve intégrative en version papier à la date fixée par l'enseignant du cours concerné et de la présenter oralement.

Si l'étudiant n'a pas acquis suffisamment de critères, l'UE sera non validée (NV).

Une épreuve est complète si toutes les évaluations (exemple: travail écrit, examen oral et/ou examen écrit de chacun des évaluateurs) hors travail journalier (TJ) sont présentées. L'indication PR ou PP apparaîtra à l'UE si l'épreuve est incomplète.

Conformément au REE, dans le cas où l'absence d'un étudiant à un examen organisé durant la session de janvier est couverte par un certificat médical ou est reconnue comme légitime par l'enseignant concerné et la direction, cet examen sera représenté durant la session de juin à une date fixée conjointement par l'enseignant et la responsable des horaires. Par contre, toute absence à la session de juin ou de septembre couverte par un certificat médical ou pour un motif légitime donne lieu à un nouvel examen organisé, en fonction des possibilités, dans la même session à la date fixée par l'enseignant et la responsable des horaires.

Référence au REE

Toute modification éventuelle en cours d'année ne peut se faire qu'exceptionnellement et en accord avec le Directeur de Catégorie ou son délégué et notifiée par écrit aux étudiants (article 10 du Règlement des études).

Bachelier : agrégé de l'enseignement secondaire inférieur orientation sciences : biologie, chimie, physique

HELHa Loverval Place Maurice Brasseur 6 6280 LOVERVAL
 Tél : +32 (0) 71 43 82 11 Fax : +32 (0) 71 47 28 19 Mail : peda.loverval@helha.be

1. Identification de l'activité d'apprentissage

Utilisation de l'ordinateur et apport des médias et des TIC en enseignement			
Code	13_PEGN1B02SNB	Caractère	Obligatoire
Bloc	1B	Quadrimestre(s)	Q1Q2
Crédits ECTS	1 C	Volume horaire	15 h
Coordonnées du Titulaire de l'activité et des intervenants	Philippe ALARY (philippe.alary@helha.be)		
Coefficient de pondération	10		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

2. Présentation

Introduction

Cette activité d'apprentissage s'inscrit dans le développement de l'unité d'enseignement relative à la spécialité de Régent(e) en cours généraux. L'activité fournira à l'étudiant les clés essentielles à l'utilisation et la découverte des Technologies de l'Information et la Communication (TIC), notamment l'utilisation des tablettes.

Objectifs / Acquis d'apprentissage

A la fin de l'activité d'apprentissage, l'étudiant sera capable de comprendre le fonctionnement général d'un ordinateur et d'un réseau, de cibler ses recherches sur internet, d'être sensibilisé à la sécurité sur Internet, et d'élaborer un support informatique d'un exposé oral en utilisant la tablette.

3. Description des activités d'apprentissage

Contenu

Notions informatiques de base

Utilisation de la tablette.

Recherche ciblée sur Internet, notions de réseaux.

Introduction aux réseaux sociaux (Facebook, Twitter) et à la sécurité informatique

Démarches d'apprentissage

Le cours est organisé en ateliers de 2 heures par semaine.

Les étudiants reçoivent les consignes des différents travaux demandés à la première séance de cours. Ils évoluent à leur propre rythme en réalisant progressivement un dossier regroupant l'ensemble des activités pratiques du cours. Ce dossier est à rendre à l'enseignant en version informatisée sur la plateforme en ligne Moodle aux dates indiquées.

Dispositifs d'aide à la réussite

Néant

Ouvrages de référence

Syllabus, notes personnelles

Supports

Notes de cours dactylographiées et notes individuelles, Ordinateur et accès internet.

4. Modalités d'évaluation

Principe

1ère session : les points seront attribués de la manière suivante :

L'unité d'enseignement est évaluée au moyen d'une évaluation continue tantôt formative, tantôt certificative et d'une épreuve intégrée supplémentaire en fin d'année. La cote finale est établie grâce à l'évaluation de l'acquisition de 15 critères répartis proportionnellement à la charge de chacun des cours dispensés et aux pourcentages prédéfinis.

Pour réussir l'unité, l'étudiant doit acquérir **au minimum** 10 critères sur 15 selon la répartition suivante :

- 2 critères en TIC,
- 2 critères en recherche,
- 6 critères en MLF.

Si l'étudiant n'a pas acquis suffisamment de critères, l'UE sera non validée (NV).

Attention, l'épreuve intégrée doit impérativement être rendue en version informatique pour le cours de TIC et en version papier pour les cours de Recherche et de Maîtrise pour la date et l'heure communiquées au cours, selon les modalités données par les enseignants. Tout retard entrainera un "non acquis" pour chaque critère présent dans cette même épreuve et donc un échec pour l'ensemble de l'unité d'enseignement.

La présence active aux différentes activités d'apprentissage de l'UE est indispensable. Pour pouvoir être évalué, l'étudiant devra avoir participé à au moins 75% de l'ensemble des activités d'apprentissage de cette UE. Si un étudiant a cumulé 25% ou plus d'absences non justifiées, il ne sera pas évalué. La note reportée au bulletin portera la mention PP.

Une épreuve est complète si toutes les évaluations (exemple: travail écrit, examen oral et/ou examen écrit de chacun des évaluateurs) hors travail journalier (TJ) sont présentées. L'indication PP ou PR apparaîtra à l'UE si l'épreuve est incomplète.

2ème session :

Les points seront attribués de la même manière qu'en 1ère session.

Les crédits résiduels seront évalués de la même manière qu'en 1ère session.

Pondérations

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière	Prj	75	Prj	75	Prj	75
Période d'évaluation	Eve	25	Exe	25	Exe	25

Prj = Projet(s), Eve = Évaluation écrite, Exe = Examen écrit

La pondération de cette activité d'apprentissage au sein de l'UE dont elle fait partie vaut 10

Dispositions complémentaires

Les 3 critères pour cette AA sont;

- Evaluation écrite sur l'Informatique, Internet et la sécurité.
- Présentation (en groupes) sur tablette d'une App utile à un enseignant
- Evaluation de la présentation orale du projet à l'aide d'un logiciel de présentation sur tablette.

Conformément au REE, dans le cas où l'absence d'un étudiant à un examen organisé durant la session de janvier est couverte par un certificat médical ou est reconnue comme légitime par l'enseignant concerné et la direction, cet examen sera représenté durant la session de juin à une date fixée conjointement par l'enseignant et la responsable des horaires. Par contre, toute absence à la session de juin ou de septembre couverte par un certificat médical ou pour un motif légitime donne lieu à un nouvel examen organisé, en fonction des possibilités, dans la même session à la date fixée par l'enseignant et la responsable des horaires.

Dispositions relatives aux dispenses :

- si l'étudiant a validé l'A.A. "Maîtrise de la langue" et l'A.A. "TIC" mais doit présenter l'A.A. "Recherche", il est tenu de rendre l'épreuve intégrative en version papier à la date fixée par l'enseignant du cours concerné.

- si l'étudiant a validé l'A.A. "Maîtrise de la langue" et l'A.A. "Recherche" mais doit présenter l'A.A. "TIC", il est tenu de présenter les évaluations prévues par l'enseignant mais pas l'épreuve intégrative.

si l'étudiant a validé l'A.A. "Recherche" et l'A.A. "TIC" mais doit présenter l'A.A. "Maîtrise de la langue", il est tenu de rendre l'épreuve intégrative en version papier à la date fixée par l'enseignant du cours concerné et de la présenter oralement.

Conformément au REE, dans le cas où l'absence d'un étudiant à un examen organisé durant la session de janvier ou de juin est couverte par un certificat médical ou est reconnue comme légitime par l'enseignant concerné et la direction, cet examen sera représenté durant la session suivante (respectivement juin et septembre) à une date fixée conjointement par l'enseignant et la responsable des horaires. Par contre, toute absence à la session de septembre, couverte par un certificat médical ou pour un motif légitime apprécié par la direction, donnera lieu à un nouvel examen organisé, en fonction des possibilités, dans la même session à la date fixée par l'enseignant et la responsable des horaires.

Référence au REE

Toute modification éventuelle en cours d'année ne peut se faire qu'exceptionnellement et en accord avec le Directeur de Catégorie ou son délégué et notifiée par écrit aux étudiants (article 10 du Règlement des études).

Bachelier : agrégé de l'enseignement secondaire inférieur orientation sciences : biologie, chimie, physique

HELHa Loverval Place Maurice Brasseur 6 6280 LOVERVAL
Tél : +32 (0) 71 43 82 11 Fax : +32 (0) 71 47 28 19 Mail : peda.loverval@helha.be

1. Identification de l'activité d'apprentissage

Initiation à la recherche, notions d'épistémologie des disciplines, préparation au TFE			
Code	13_PEGN1B02SNC	Caractère	Obligatoire
Bloc	1B	Quadrimestre(s)	Q1Q2
Crédits ECTS	1 C	Volume horaire	15 h
Coordonnées du Titulaire de l'activité et des intervenants	Hélène LEFEVRE (helene.lefevre@helha.be)		
Coefficient de pondération	10		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

2. Présentation

Introduction

Ce cours aide l'étudiant à acquérir les compétences de recherche en vue de la réalisation des travaux et du TFE.

Objectifs / Acquis d'apprentissage

Compétence 4 : Entretenir un rapport critique et autonome avec le savoir scientifique et oser innover.

4.1 Adopter une attitude de recherche et de curiosité intellectuelle

4.5 Apprécier la qualité des documents pédagogiques (manuels scolaires et livres du professeur associés, ressources documentaires, logiciels d'enseignement...)

Au terme de l'U.E., l'étudiant sera capable de rechercher des documents avec un outil de recherche ; de rédiger des références bibliographiques selon un modèle imposé ; d'identifier une situation de plagiat et de proposer des solutions pour l'éviter.

Au terme de l'U.E., l'étudiant sera capable de réaliser la critique interne et externe d'un document.

3. Description des activités d'apprentissage

Contenu

Eléments d'initiation à la recherche en éducation.

Etude du vocabulaire utilisé en recherche en éducation.

Initiation à la méthodologie de la recherche documentaire.

Écriture de références bibliographiques, citations et références.

Notions de plagiat.

Critique externe de documents.

Démarches d'apprentissage

Mise en pratique de la théorie à travers des travaux et des exercices de compréhension de démarches scientifiques.

Dispositifs d'aide à la réussite

Des conseils sont donnés lors de la réalisation des travaux.

Ouvrages de référence

Néant

Supports

Le cours s'appuie sur des présentations PowerPoint et des documents mis à disposition sur la plateforme.

4. Modalités d'évaluation

Principe

L'unité d'enseignement est évaluée au moyen d'une évaluation continue tantôt formative, tantôt certificative et d'une épreuve intégrative supplémentaire en fin d'année. La cote finale est établie grâce à l'évaluation de l'acquisition de 15 critères répartis proportionnellement à la charge de chacun des cours dispensés et aux pourcentages prédéfinis.

Pour réussir l'unité, l'étudiant doit acquérir au minimum 10 critères sur 15 selon la répartition suivante :

- 2 critères en TIC,
- 2 critères en recherche,
- 6 critères en MLF.

Si l'étudiant n'a pas acquis suffisamment de critères, l'UE sera non validée (NV).

L'UE ne sera évaluée que si l'étudiant a présenté ou remis l'ensemble des travaux liés aux différentes Activités d'Apprentissage de l'UE et a présenté les différents examens liés à chaque Activité d'Apprentissage. A défaut, l'UE sera jugée incomplète et un PP ou un PR (si l'étudiant est venu signer) apparaîtra à l'UE.

Attention, l'épreuve intégrative doit impérativement être rendue en version informatique pour le cours de TIC et en version papier pour les cours de Recherche et de Maîtrise pour le premier jour de la session d'examens, selon les modalités données par les enseignants. Tout retard ou une non remise de l'épreuve intégrative entraînera un PP ou un PR pour l'activité d'apprentissage concernée et de ce fait pour l'ensemble de l'unité d'enseignement. Cette épreuve intégrative sera également présentée oralement à l'aide d'un support (tablette) lors de la session d'examen (évaluée en Maîtrise de la langue et en TIC).

Pour réussir le cours d'initiation à la recherche, il est impératif de réussir au moins 2 critères sur 3 dont OBLIGATOIREMENT le critère « critiques des ressources ». Si celui-ci n'est pas acquis, l'épreuve n'est pas réussie.

Pondérations

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière						
Période d'évaluation	Trv	100			Trv	100

Trv = Travaux

La pondération de cette activité d'apprentissage au sein de l'UE dont elle fait partie vaut 10

Dispositions complémentaires

En cas de seconde session, les modalités d'évaluation sont identiques à celles de la 1re session. L'épreuve intégrative doit impérativement être rendue en version informatique pour le cours de TIC et en version papier pour les cours de Recherche et de Maîtrise le premier jour de la session d'examens, selon les modalités données par les enseignants. Tout retard ou une non remise de l'épreuve intégrative entraînera un PP ou un PR pour l'activité d'apprentissage concernée et de ce fait pour l'ensemble de l'unité d'enseignement. Cette épreuve intégrative sera également présentée oralement à l'aide d'un support (tablette) lors de la session d'examen (évaluée en Maîtrise de la langue et en TIC).

Dispositions relatives aux dispenses :

- si l'étudiant a validé l'A.A. "Maîtrise de la langue" et l'A.A. "TIC" mais doit présenter l'A.A. "Recherche", il est tenu de rendre l'épreuve intégrative en version papier à la date fixée par l'enseignant du cours concerné.
- si l'étudiant a validé l'A.A. "Maîtrise de la langue" et l'A.A. "Recherche" mais doit présenter l'A.A. "TIC", il est tenu de présenter les évaluations prévues par l'enseignant mais pas l'épreuve intégrative.
- si l'étudiant a validé l'A.A. "Recherche" et l'A.A. "TIC" mais doit présenter l'A.A. "Maîtrise de la langue", il est tenu de rendre l'épreuve intégrative en version papier à la date fixée par l'enseignant du cours concerné et de la présenter

oralement.

Conformément au REE, dans le cas où l'absence d'un étudiant à un examen organisé durant la session de janvier ou de juin est couverte par un certificat médical ou est reconnue comme légitime par l'enseignant concerné et la direction, cet examen sera représenté durant la session suivante (respectivement juin et septembre) à une date fixée conjointement par l'enseignant et la responsable des horaires. Par contre, toute absence à la session de septembre, couverte par un certificat médical ou pour un motif légitime apprécié par la direction, donnera lieu à un nouvel examen organisé, en fonction des possibilités, dans la même session à la date fixée par l'enseignant et la responsable des horaires.

Référence au REE

Toute modification éventuelle en cours d'année ne peut se faire qu'exceptionnellement et en accord avec le Directeur de Catégorie ou son délégué et notifiée par écrit aux étudiants (article 10 du Règlement des études).